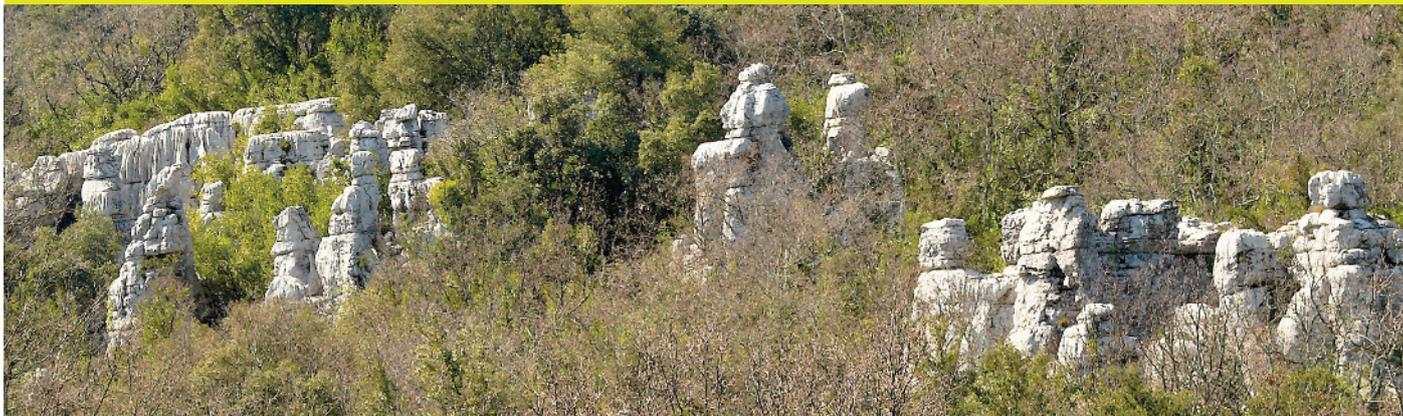


# LA LETTRE DE PAÏOLIVE



## L'Édito

### Intensifier l'action

Le dérèglement climatique s'intensifie, la biodiversité s'effondre faisant craindre une nouvelle extinction des espèces.

C'est dans ce contexte que notre Association renoue avec l'édition d'une Lettre d'Information. Avec une ligne claire : passer à l'action à l'échelle de nos territoires car nous ne nous satisfaisons pas de ces funestes perspectives pour la Planète. Les recherches, études au cœur de nos missions menées par l'Association Païolive visent, à la hauteur de nos modestes moyens, à restaurer et à préserver un bon état de la nature sur le Bois de Païolive et les Gras. Cet engagement citoyen vise à orienter l'avenir de notre champ d'action constitué de 16 000 ha s'étendant sur 24 communes et deux départements : de Saint-Brès au nord du Gard jusqu'à à Labeaume dans l'Ardèche méridionale. Un inestimable patrimoine naturel, exemplaire à l'échelle européenne dans sa surface comme dans ses parties souterraines et caractéristique d'un carrefour biogéographique. Un patrimoine culturel également remarquable avec notamment des centaines de dolmens et de sites préhistoriques ainsi qu'un riche patrimoine vernaculaire.

L'Association s'appuie sur une démarche scientifique pluridisciplinaire, forte de la diversité de ses membres.

Nos statuts ont été révisés début 2018 avec des dispositions générales fidèles à notre Manifeste et notre Charte éthique, résolument centrés sur la préservation de la nature du site de Païolive et des Gras. Le conseil d'administration affirme clairement la volonté d'améliorer et de renforcer la concertation avec toutes les forces vives présentes sur nos territoires, associations et Collectivités territoriales.

### La Rédaction

## Sommaire

- > Actualités
- > Notre invité
- > Insectes nouveaux à Païolive et de Païolive
- > Les insectes du Chassezac
- > Dossiers en cours
- > Agenda
- > Vision d'artiste
- > Le saviez-vous ?

## Actualités

### LE SENTIER PÉDAGOGIQUE DE LA GROTTÉ DE LA COCALIÈRE

L'inauguration officielle a eu lieu le 2 juin en présence de Madame Annie Chapelier, député du Gard, de Monsieur Henri Couderc, Président du Parc National des Cévennes, de Madame Anne Legil, Directrice du Parc et de nombreuses autres personnalités. Nous remarquons que le Parc National des Cévennes est actuellement la seule institution qui ait une responsabilité sur l'Ardèche et le Gard et sur deux régions. Le sentier d'interprétation karstique de la Cocalière ambitionne de vulgariser auprès d'un large public des acquis nouveaux avec une vision synthétique et de fournir un outil pédagogique pour des enseignants ou animateurs en Education à l'Environnement, leur permettant de développer

des ateliers sur la biodiversité mais aussi sur la santé ou l'énergie. En fait la prise en compte simultanée de la surface et du souterrain est susceptible de renouveler l'écologie et la prise de conscience des enjeux dramatiques que nous connaissons, en somme de leur donner une profondeur nouvelle. Le choix a été fait d'intégrer le changement climatique, la notion d'anthropocène, le rôle des symbioses et l'action des bactéries sur la composition de l'atmosphère. Ainsi le sentier fait plus que donner des éléments d'information : il invite à réfléchir à la place de l'homme dans la nature et à sa responsabilité qui prend aujourd'hui une gravité inédite, que le changement climatique manifeste.



### L'ÉTÉ À PAÏOLIVE

Comme chaque année, l'Association est présente sur le terrain au contact des vacanciers qui fréquentent le Bois. Sa présence prend trois formes : la mise en place d'une exposition de plein air "Immersion dans Païolive" qui donne des clés pour comprendre le site ; la tenue d'un stand d'accueil à côté du parking des Clairières avec une documentation (environ 3000 dépliants thématiques ont été distribués gracieu-

sement) avec cette année une animation sur les chants des cigales ; des balades d'interprétation organisées tous les jours par Jean-Louis Ménérier, en lien avec l'Office du Tourisme, qui ont eu cette année encore un grand succès. Par ailleurs une enquête a été menée auprès des vacanciers sur le site de la Fontvive, dont nous publierons les résultats bientôt.

**Bernard Cressens est actuellement Président du Comité Français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en tant que représentant l'Association Païolive qui est membre de ce Comité, Administrateur de Réserves Naturelles de France, de l'Agence des aires marines protégées et Président du Parc naturel marin des Glorieuses. Il a dirigé les programmes de conservation du WWF. Il habite Barjac (Gard).**

### Comment est né votre engagement pour la protection de la nature ?

Mon intérêt pour la protection de la nature est né au contact de l'agriculture, dans les années soixante, d'abord à l'occasion de séjours de vacances à la ferme, car je suis au départ un urbain, et ensuite par la reprise d'une exploitation familiale, tout en continuant des études de biologie et d'écologie. A ce moment là je ne voyais pas de contradiction entre l'agriculture, l'élevage et la conservation de la nature. Sur cette base j'ai commencé à mener des missions de médiation.

### Païolive et les Gras sont dans un hotspot, le hotspot du bassin méditerranéen. Quelle est selon vous l'état actuel de ces points chauds ?

Un hotspot c'est une région où la biodiversité est à la fois riche et menacée. Par définition les hotspots sont donc menacés mais la situation actuelle n'est pas bonne du tout : tous sont en danger. Il n'existe aujourd'hui pas une seule zone naturelle qui ne soit à défendre. C'est vrai sur terre mais plus encore de la mer, pillée et polluée sans retenue. Sur terre, là où il y a des règles elles sont enfreintes et, comme dans les parcs nationaux africains, des conflits armés peuvent survenir. L'exploitation des forêts tropicales donne lieu aussi à des violences armées. Chez nous la violence est moins visible mais c'est souvent la même logique de prédation qui est à l'œuvre. Il y a quelques décennies seulement, l'économie avait son sens premier, d'économiser ce qui est précieux, rare et beau ; aujourd'hui c'est encore trop l'économie du pillage. Oui nous avons encore beaucoup de choses à changer pour être dans le durable et devenir des hommes sages.

### Comment percevez-vous le site de Païolive et les Gras ?

C'est un site très intéressant à plus d'un titre. Le rapport entre le souterrain et la surface commande la vie des écosystèmes. La forêt ancienne a été protégée d'une exploitation intensive par un relief de surface très accidenté. Mais ce relief n'est plus une garantie contre cer-

taines menaces puisqu'il peut susciter une surfréquentation ou des équipements qui artificialisent les milieux naturels. Le monde souterrain est mieux préservé car son accès est très difficile. Il est plus facile d'encadrer la fréquentation par le recours aux clubs spéléologiques et l'existence de nombreuses grottes aménagées qui permettent à tous les publics une découverte du milieu souterrain. Ce monde souterrain inhabituel devient un haut-lieu de découverte de la nature. Païolive est bien un lieu féérique qui sollicite l'imaginaire. Le terrestre et le souterrain s'interpénètrent pour le plus grand avantage de la diversité des milieux et des espèces.

### Congrès de l'UICN, 7<sup>e</sup> congrès mondial de la nature

Le congrès de l'UICN aura lieu à Marseille en juin 2020. Il rassemblera près de 15 000 délégués venus du monde entier. C'est une première pour la France qui n'avait jamais accueilli le congrès. Ce congrès anticipera et préparera la Convention pour la diversité Biologique COP 15 qui se tiendra peu après à Pékin. L'objectif est de faire progresser les engagements internationaux pour la biodiversité. Il y a donc une dimension politique et la tenue de ce congrès en France aura pour mérite de « tenir les pieds au chaud » de l'Etat sur ses engagements en matière d'écologie malgré le départ de Nicolas Hulot. Si nous pouvons inciter avec la France et d'autres pays membres à porter des recommandations fortes pour Pékin nous aurons fait avancer les engagements internationaux comme avec la COP 21 de Paris pour les changements climatiques.

Un autre enjeu du travail de l'UICN est de susciter l'engagement des entreprises en raison de leur responsabilité sociale et environnementale. Nous travaillons à des méthodes qui puissent être admises par tous les partenaires pour mesurer l'impact des entreprises sur la biodiversité. Par exemple le groupe Kering (luxe) reconnaît que son impact sur la biodiversité est équivalent au montant de son chiffre d'affaires alors que sans les services rendus par la biodiversité il ne pourrait mener ses activités. L'engagement des entreprises est corrélatif de celui du consommateur et l'un ne peut aller sans l'autre.

### Et Païolive à cette échelle ?

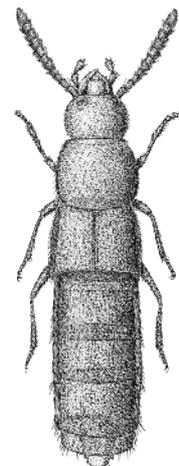
L'Association peut saisir l'occasion de ce congrès qui se tient non loin de son site pour présenter l'écocomplexe, rechercher des partenaires sur des sites karstiques analogues et peut-être organiser un voyage post-congrès dans le sud de l'Ardèche. À elle de faire des propositions !



### INSECTES NOUVEAUX DE PAÏOLIVE ET INSECTES NOUVEAUX À PAÏOLIVE

Dans la première revue entomologique que j'ai eue en main en 1970 il y avait un article sur les Insectes de Païolive. Les prospections n'ont pas cessé depuis. Ces dernières années divers spécialistes sont venus pour contribuer à l'inventaire : ils ont découverts des espèces non décrites : 6 micro-guêpes parasites (Hyménoptères Chalcidiens) pour l'un, et 4 mini-mouches dont les larves sont mineuses de feuilles (Diptères Agromyzidae) et une autre mouche (Muscidae) pour un autre. Enfin un mille-pattes (Chilopodes) nouveau a été récolté. Il s'agit bien d'espèces nouvelles pour la science, existantes depuis fort longtemps à Païolive, et peut-être aussi ailleurs. Elles ne portent pas de nom et n'ont pas été décrites auparavant. Le chercheur doit vérifier les espèces proches, et essayer de trouver si d'autres spécimens ne sont pas déjà dans des collections sans avoir été reconnus comme nouveaux. Travail fort long et non rémunérateur. Les spécialistes se font donc rares, étant en général occupés aussi à d'autres activités de recherche ou d'enseignement.

La dernière découverte devrait connaître un sort plus favorable : notre ami Henri-Pierre Aberlenc a découvert un petit Staphylin (Coléoptères) endogé (il vit en permanence enterré), aptère ( sans aile), aveugle, dépigmenté et de grande taille pour ce genre de faune : il mesure 4 mm ! Il s'appellera *Platyola paiolivensis* et il est en cours de description, la publication étant attendue pour la fin de l'année. Dédié à notre Bois, il a été récolté dans un fagot de bois enterré pendant une année puis mis à sécher au dessus d'un plateau (ci-dessous dessin d'une espèce voisine).



Pour ma part, j'ai découvert 4 espèces qui n'ayant pas encore été observées ici sont nouvelles à Païolive, mais bien connues ailleurs et décrites depuis longtemps. En 2016, un petit perce-oreille (*Forficula pubescens*, Dermaptera) dans un jardin de La Rouveyrolle à Casteljou et lors de la démonstration du protocole « moutarde » pour récolter les lombrics ; en 2017, un Criquet cendré (*Locusta cinerascens*, Orthoptera Caelifera), à Toul à Casteljou, grande espèce erratique décrite depuis 1781 mais que je n'avais pas observé lors de l'inventaire fait en 2008. En 2018 enfin une sauterelle (*Pholidoptera griseoaptera*, Orthoptera Ensifera) banale en dehors du climat méditerranéen vue au bord du Salindre pendant une sortie d'étude des insectes du Chassezac et enfin une grande libellule (*Hemianax ephippiger*, Odonata) réputée migratrice dont plusieurs adultes immatures volaient au dessus d'une clairière du Pas du Buis à Banne ; de jeunes adultes n'ayant pas encore leur couleur définitive, ni la capacité de se reproduire ce qui montre qu'ils avaient émergés récemment dans les environs (Granzon ?). Il y aura encore longtemps des découvertes à faire, en entomologie et dans d'autres domaines à Païolive !

## LES INSECTES DU CHASSEZAC ET DE SES RIVES

L'Association Païolive a pris en charge la réalisation d'un projet du Conseil Départemental (Espaces naturels Sensibles) pour mieux connaître les insectes aquatiques et ripicoles, c'est-à-dire vivant sur la partie humide des berges dans les gorges du Chassezac.

Après une reconnaissance en canoë, le 15 mai du Pont de Fer au Pont de Maisonneuve, avec Dominique Guillemet, pour choisir des plages fréquentées et non fréquentées, seules les prospections terrestres ont été effectuées en raison des fortes précipitations faisant passer le débit du Chassezac de 17 m<sup>3</sup> à plus de 30 m<sup>3</sup> par seconde. Ces recherches à pied se sont faites plusieurs semaines de suite, surveillant la hauteur de l'eau, espérant toujours pouvoir retourner dans les gorges. Les insectes ont été perturbés par les variations du niveau de l'eau. Cela a permis de voir quelques bêtes intéressantes groupées sur les zones plus hautes.

Le projet a pour but une comparaison de la faune entre des zones piétinées et d'autres plus préservées. La faune est appauvrie partout, quasi disparue sur les zones les plus piétinées. Les observations effectuées par l'un de nous depuis les années 1970 pourront servir de témoin. Nous observons essentiellement de petits carabes tout près de l'eau, le perce-oreille des plages (*Labidura riparia*, mâle, 35 mm de long, ci-dessous), des libellules en vol, et de nombreuses larves aquatiques. Enfin à partir du 26 juin les sorties en canoë ont pu se faire et le projet se mettre en route normalement, à neuf reprises cette année. Les prospections seront renouvelées au cours d'une seconde saison.



lules en vol, et de nombreuses larves aquatiques. Enfin à partir du 26 juin les sorties en canoë ont pu se faire et le projet se mettre en route normalement, à neuf reprises cette année. Les prospections seront renouvelées au cours d'une seconde saison.

**Didier Morin**, entomologiste

## Dossiers en cours

### LA GRANGE AUX PÈRES (Lablachère)

La situation de la Grange aux Pères (commune de Lablachère) est exposée dans un dossier téléchargeable sur notre site. Depuis la réunion publique du 16 février 2018, diverses réunions de travail ont eu lieu sur le terrain.

Pourtant la situation ne progresse que lentement et sur le terrain de nouveaux déchets ont été déposés, quand ce ne sont pas des déchets délogés et remontés qui ont été rejetés dans l'aven principal !

Les différents acteurs, notamment le Sictoba, la Commune de Lablachère, la Communauté de Communes Beaume-Drobie et le Syndicat de Rivières ne manquent pas de bonne volonté mais le dossier est complexe. Il est aussi exemplaire car des situations semblables existent sur d'autres sites karstiques.

Tout d'abord pour fermer l'accès du chemin aux véhicules susceptibles d'amener des déchets, il faut s'assurer du maintien de la libre circulation pour les riverains du chemin d'accès. Diverses solutions sont à l'étude. Cela conditionne l'organisation des journées citoyennes prévues pour dépolluer les dépôts épars.

Ensuite le nettoyage ou la sécurisation de l'aven principal, contenant près de 1200 m<sup>3</sup> de déchets, représente un chantier difficile en raison du terrain karstique et de la nature potentiellement dangereuse de certains déchets qui

devront être triés sur place ou emportés dans un site capable de l'accueillir.

Enfin la responsabilité juridique et la compétence administrative ne sont pas faciles à établir puisqu'il s'agit, pour une part, d'une ancienne décharge municipale située sur un terrain privé sur une autre commune.

Devant ces difficultés, certains doutes apparaissent : ne serait-il pas mieux de ne rien faire ou de tout recouvrir de terre ? Ces masses de déchets sont-elles vraiment dangereuses ? Leur enlèvement ne présente-t-il pas des risques ?

Les arguments qui conduiraient à ne rien faire seraient dans la continuité de la négligence qui a conduit à la situation actuelle et qui considère la nature comme une poubelle infiniment auto-épurante. Ils ne peuvent être retenus pour plusieurs raisons.

D'abord, ces décharges sont illégales et une action en justice demeure possible.

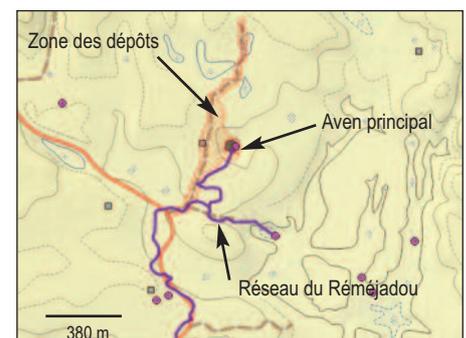
Ensuite, elles présentent certainement des dangers. Mais la toxicité est difficile à évaluer avec précision tant que les déchets ne sont pas mis à jour. Des analyses de lixiviats pourraient donner une indication et sont à l'étude. Mais 1200 m<sup>3</sup> de déchets avec des résidus de produits toxiques au-dessus de réseaux souterrains considérés comme "réserve stratégique" d'eaux

souterraines ne peuvent pas être inoffensifs étant donné la nature karstique du terrain avec les transferts d'eau horizontaux, descendants et ascendants. Ces déchets ne peuvent en effet être isolés de leur environnement.

Enfin, la situation actuelle a une dynamique régressive puisque de nouveaux déchets sont toujours apportés alors même que l'on fait appel aux citoyens pour le tri et la collecte des déchets dans des déchetteries. Le maintien d'une déchetterie de plein air est contre-productif.

Un peu d'humour pour conclure : puisque l'implantation d'une déchetterie intercommunale est toujours problématique, pourquoi ne pas considérer la Grange aux Pères, ancienne décharge de Joyeuse sur la commune de Lablachère, comme le lieu idéal pour une nouvelle déchetterie commune ?

J.-F. Holthof, secrétaire de l'association



## Dossiers en cours (suite)

### LA CARRIÈRE DE LA COMBE DE BLANC (Saint-Paul-le-Jeune)

Quelques nouvelles de ce dossier, téléchargeable sur notre site. Suite à la réunion publique tenue à Saint-Paul-le-Jeune le 16 mars 2018, organisée par l'Association pour informer les habitants et suite à l'émotion de nombreuses personnes qui avaient le sentiment d'avoir été tenues à l'écart de décisions impactant l'avenir de leur environnement, la municipalité a organisé une première réunion avec le porteur du projet, dont il est ressorti

des objectifs d'exploitation revus à la baisse : diminution de moitié des tonnages autorisés, réduction de tirs de mines de 5 à 1 par an, réduction des périodes de concassage et de la circulation des camions.

Sur ces bases un arrêté préfectoral a été préparé intégrant ces nouvelles données.

Il restait à tenir une réunion de concertation avec notre association, la Frapna et la Grotte

de la Cocalière, directement concernée. La municipalité de Saint-Paul-le-Jeune a oeuvré en ce sens et une réunion s'est tenue le 28 août avec M. Joffre et son Bureau d'Études. Il y a été convenu qu'une demande de modification de l'arrêté préfectoral serait déposée pour rendre le projet encore plus compatible avec la sauvegarde du massif karstique. Actuellement l'Association, aidée d'experts, élabore des propositions.

## Vision d'artiste



L'insecte et la feuille par Annick Chanoit

## Le saviez-vous ?



L'origine de l'étymologie de Païolive est une des questions les plus fréquemment posées. Deux choses sont certaines. La première est la graphie primitive *Palholiva*, attestée au XIV<sup>e</sup> siècle dans une charte de Jalès. La seconde est l'existence d'un terme de l'occitan ancien : *peilèvo* qui signifie "rocher escarpé". Il serait à rattacher à la racine pré-indo-européenne *Pal* signifiant "escarpement", qui a donné l'italien *pala* (roche). Il semble bien que notre toponyme désigne un type de milieu et de paysage car on le trouve aussi dans les Estimes de Gras au XIV<sup>e</sup> siècle.

## Agenda

**Du samedi 22 septembre au dimanche 30 septembre** à Vinezac, salle culturelle du Château-Julien

Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Exposition d'Insectes, vivants et en collection. Animations pédagogiques, conférences vendredi 28 et samedi 29 à 20 h 30. Le dimanche 23 à 17 h, conférence d'Henri-Pierre Aberlencs : *le monde merveilleux des insectes*. Le mercredi 26 septembre, animations pour les enfants. Tel 06 26 58 51 16.

**Le dimanche 7 octobre** à Courry, participation à la Fête de la Châtaigne.

**Le mercredi 31 octobre**, dans le cadre du Festival du film artisanal et audacieux (4<sup>e</sup> édition: Fantastique Bois de Païolive) dont l'Association sera partenaire, conférence commune de Catherine Caillaud et Jean-François Holthof.

**Le dimanche 4 novembre**, sortie mycologique à Païolive avec William Lhermenier.

**Du vendredi 8 au dimanche 11 novembre**,

participation au Salon de l'Ecologie de Montpellier sur le thème : "biodiversité et activités de pleine nature".

Par ailleurs l'exposition de plein air "Immersion dans Païolive" restera en place aux Trois-Seigneurs, à côté du parking des Clairières, jusqu'à la Toussaint.

**CET AGENDA EST MIS À JOUR SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE [WWW.BOIS-DE-PAIOLIVE.ORG](http://WWW.BOIS-DE-PAIOLIVE.ORG) ET SUR LA PAGE FACEBOOK.**

## L'Association Païolive

Depuis 2004, l'Association étudie, fait connaître et contribue à protéger l'éco-complexe de Païolive des Gras, qui s'étend sur 16 000 ha et 24 communes entre Saint-Brès (Gard) au sud et la commune de Labeaume (Ardèche) au nord.

Les trois axes de son action sont : Étudier, Faire connaître et Protéger. S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général et une gestion désintéressée, elle s'appuie sur la liberté constitutionnelle d'œuvrer à la protection de l'environnement.

**Association Païolive - Mas de Montchamp- 07230 Lablachère**

**Tel. : 04 75 39 96 79 / 06 76 22 23 19**

**[paolive@free.fr](mailto:paolive@free.fr) - [www.bois-de-paolive.org](http://www.bois-de-paolive.org)**

Le site web contient une riche documentation sur Païolive et les Gras.

